

Table des matières

Avant-propos	7
--------------------	---

1

Liberté d'expression, liberté de presse : les procédures préventives et répressives sont-elles en voie d'extinction juridique ?	9
--	----------

François TULKENS

*Chargé d'enseignement aux F.U.S.L.,
avocat*

Introduction	10
--------------------	----

SECTION 1

Quant aux mesures préventives	11
A. <i>Rappel de la saga</i>	11
B. <i>La décision de Strasbourg</i>	15
C. <i>Conséquences</i>	18
D. <i>Réactions</i>	18
1. Réactions judiciaires	18
2. Réactions parlementaires	19
3. Autres réactions possibles	21

SECTION 2

Quant à l'extension de la dépenalisation de la liberté d'expression	23
--	----

SECTION 3	
Quant aux alternatives ?	25
SECTION 4	
Petit bilan	27

2

Le droit des discriminations et les assurances : le monde après l'arrêt de la Cour de justice de l'Union européenne du 1^{er} mars 2011

Caroline VAN SCHOUBROECK
*Professeur à la KU Leuven,
avocate*

Introduction	30
SECTION 1	
Le cadre juridique de l'affaire « Test-Achats »	34
A. <i>Les principes de la directive européenne 2004/113, dite « directive Genre »</i>	35
B. <i>Le cadre juridique belge</i>	37
C. <i>La décision de la Cour de justice</i>	39
D. <i>L'arrêt de la Cour constitutionnelle belge</i>	43
SECTION 2	
L'impact pan-européen de l'invalidation de la clause <i>opting out</i>	44
SECTION 3	
Les conséquences de l'arrêt <i>Test-Achats</i> pour l'utilisation du facteur de sexe	49
A. <i>Une réécriture de la directive réaliste ?</i>	50
B. <i>Application uniquement aux nouveaux contrats ?</i>	51
C. <i>Le contenu et la portée de la règle des primes et prestations unisexes ?</i>	58
D. <i>Assurances professionnelles ?</i>	60
E. <i>L'évaluation et la capitalisation du dommage corporel ?</i>	63

SECTION 4

Autres facteurs d'évaluation des risques ? 65

3

**La Charte des droits fondamentaux
de l'Union européenne..... 73**

Antoine BAILLEUX

Professeur aux F.U.S.L., avocat

et

Emmanuelle BRIBOSIA

Professeur à l'U.L.B.

membre de l'Institut d'études européennes

Introduction 74

SECTION 1

La genèse et le statut de la Charte
des droits fondamentaux 75

SECTION 2

Le contenu de la Charte des droits fondamentaux 79

A. *L'articulation entre les droits de la Charte et ceux correspondants
de la Convention européenne des droits de l'homme* 80

B. *La distinction entre droits et principes* 89

1. Les controverses ayant entouré l'insertion des droits sociaux
dans la Charte 90

2. L'interprétation de la distinction entre droits et principes sociaux 92

3. La contribution de la Charte au renforcement de la protection
des droits sociaux fondamentaux 96

SECTION 3

Le champ d'application de la Charte
des droits fondamentaux 103

A. *Vis-à-vis de l'Union européenne et de ses organes
et institutions* 103

B. *Vis-à-vis des États membres de l'Union européenne* 108

1. Les certitudes 110

2. Les vraisemblances	111
3. Les tentatives de clarification	114
4. Les exceptions britannique, polonaise et tchèque	116
C. <i>Vis-à-vis des particuliers</i>	117
SECTION 4	
La Charte face aux autres systèmes de garantie des droits fondamentaux	120
A. <i>La Charte et les juridictions nationales belges</i>	120
1. L'utilisation de la Charte par les juridictions belges	120
2. La question prioritaire de constitutionnalité	125
B. <i>La Charte et la Cour européenne des droits de l'homme</i>	138
1. L'adhésion de l'U.E. à la C.E.D.H. : une perspective lointaine d'aboutissement d'un processus de longue haleine	140
2. Les solutions intermédiaires : la responsabilité des États membres à raison des actes de l'Union	144

4

Liberté de religion et interdiction des signes religieux.....

153

Geoffrey NINANE

Avocat,

assistant à l'U.L.B. et à l'UMons

Introduction	154
--------------------	-----

SECTION 1

L'État belge : état neutre ou état laïc ?	155
---	-----

SECTION 2

La jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme relative aux signes philosophiques et religieux	161
---	-----

SECTION 3

L'interdiction des signes philosophiques et religieux en Belgique	173
--	-----

A. <i>L'interdiction des signes philosophiques et religieux dans l'enseignement</i>	173
---	-----

1. Dispositions applicables	173
a) En Communauté française	174
b) En Communauté flamande	178
2. Jurisprudence	180
a) L'arrêt de l'assemblée générale du Conseil d'État n° 210.000 du 21 décembre 2010	181
b) L'arrêt de la Cour constitutionnelle n° 40/2011 du 15 mars 2011	188
B. <i>L'interdiction du voile intégral</i>	193
1. Les interdictions fondées sur des règlements de police	193
2. La loi du 1 ^{er} juin 2011 visant à interdire le port de tout vêtement cachant totalement ou de manière principale le visage	195
Conclusion	199